

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
2L188			
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 18341	Société : Royal Air Maroc		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : YAAKOUBI Oumaima			
Date de naissance : 08/03/1984			
Adresse : 29, Rue Abou Oman El Hante, Etg 2, App 7, Casablanca			
Tél. : 0662839339	Total des frais engagés : 771,00 Dhs		
 Docteur Khalid TAIBI Gynécologue Obstétricien 45, Bd. Bir Anzarane Maârif CASABLANCA - GSM: 0613 21 95 27 Tél: 0522 25 17 97-0522 98 45 30			
ACCUEIL YAAKOUBI Oumaima Age: <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant Affection gynécologique			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.			
Fait à : Casablanca Le : 25/01/2020			
Signé par l'adhérent(e) : 			

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/01/2020	C +échographie	1	109,00	INP : 0917327121 Docteur Khalid TAIBI Unécologue Obstétrique 45, Bd. Bir Anzarane Maafif SAELANCA - GSM: 06432418827 0522 25 17 02 0550 05 25

EXECUTION DES ORDONNANCES

Code du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
GRANDE PHARMACIE DE LISBONNE 18, RUE ABDELKADER NADIA TEL: 0522 83 06 75 - Telfax: 0522 83 06 75 INPR 0920	28/01/20	71,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Khalid TAIBI

Gynécologue - Accoucheur
Spécialiste
Diplômé de la Faculté de Médecine
de Paris V
Ex. attaché des hôpitaux de Paris
Chirurgie gynécologique - Coeliochirurgie
Stérilité - Maladies du Sein
sur Rendez-Vous

الدكتور الطيبى خالد

اخصاصي في
أمراض النساء والتوليد
خريج كلية الطب بباريس
طبيب ملحق سابقاً بمستشفيات باريس
الجراحة المسوية - الجراحة بالمنظار
أمراض الثدي - عقم الزوجين

الفحص بالمياد

25/01/2024
Casablanca, Le : الدار البيضاء، في

N° YAKOURI ou monogram

7100
YAKOURI
7100 x 25

7100
LOT : 03.0005
PER : 03-2022
PPS : 71.000H

GRANDE PHARMACIE DE LISBONNE
M. Dr. TAIBI Khalid
18, Rue Abdellah KHAIBI - Casablanca
Tél.: 0522.83.02.15 - Tél/Fax: 0522.24.33.33
INR: 092000298

Dr. TAIBI Khalid
Gynécologue - Obstétricien
45, Bd. Bir Anzarane - Maârif
CASA - Tél: 022.25.17.97.98.54.30

Docteur Khalid TAIBI

Gynécologue - Accoucheur
Spécialiste

Diplômé de la Faculté de Médecine
de Paris V

Ex. attaché des hôpitaux de Paris
Chirurgie gynécologique - Coeliochirurgie
Stérilité - Maladies du Sein

sur Rendez-Vous

الدكتور الطيبى خالد

اختصاصى فى
أمراض النساء و التوليد
خريج كلية الطب بباريس
طبيب ملحق سابق بمستشفيات باريس
الجراحة النسوية - الجراحة بالمنظار
أمراض الثدي - عقم الزوجين

الفحص بائياد

Casablanca, Le : 25/07/20 الدار البيضاء، في

Nom et Prénom du malade

: N^{me} yaalCombi oumonima

Date de la consultation

: 25/07/20

Nature de la maladie

: Affection gynécologique

Nature de l'examen

: Ca + Echographie

Montant des honoraires

: 700,00

La présente facture est arrêtée à :

Sept cent Dirham



ICE : 001581605000042- Patente : 35800073

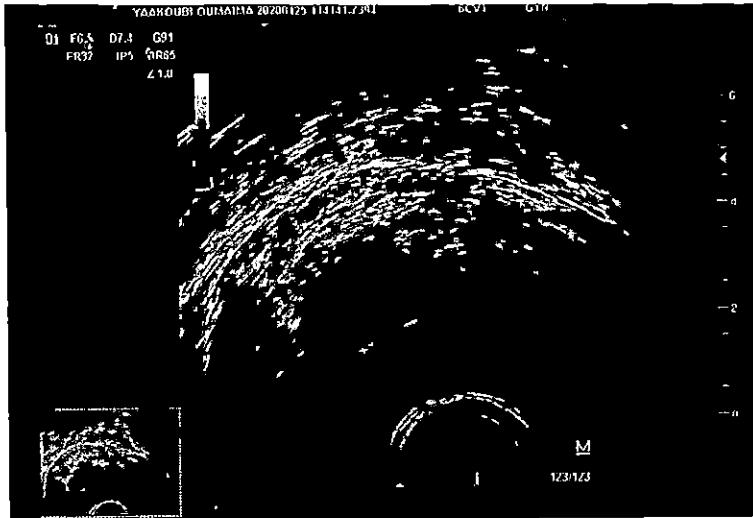
45, شارع بشر أنزران - معاريف - الدار البيضاء - الهاتف : 0522.25.17.97 / 0522.98.54.30 - 0513.21.95.27
45, Bd. Bir Anzarane - Maârif - Casablanca - Tél. : 0522.98.54.30 / 0522.25.17.97 - GSM : 0613.21.95.27

Le 25/01/2020

Madame YAAKOUBI OUMAIMA

ECHOGRAPHIE PELVIENNE

INDICATION : Retard de règle
TECHNIQUE : Endo-vaginale.
IR : 25/11/2019- 08SA+5J



Utérus antéversé de contours réguliers et d'écho structure homogène ;

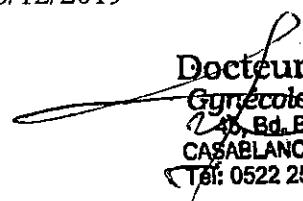
Présence d'un sac gestationnel intra-utérin, avec un embryon vivant
Activités cardiaques présente LLC 02mm

ovaire gauche d'aspect normal mesure 25/13mm

ovaire droit siège d'une structure anéchogène mesure 30/25mm et dont
aspect évoque un kyste du corps jaune

Douglas libre ;

CONCLUSION : Grossesse unique évolutive. Biométrie en rapport avec
5SA+5J soit DRC 16/12/2019


Docteur Khalid TAIBI
Gynécologue Obstétricien
45 Bd. Bir Anzarane Maârif
CASABLANCA - GSM: 0613 21 95 27
Tél: 0522 25 17 97-0522 98 45 30

45 Bd BIR ANZARANE - MAARIF - CASABLANCA
Tél. 0522 25 17 97 / Fax. 0522 98 54 30

